



DIRECTION DEGE
SERVICE : Environnement

Recherche un(e) apprenti(e)

Intitulé du poste : Chargé(e) de mission milieux aquatiques

Contexte

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) en régie sur le bassin du Thouet. Les actions qu'elle entreprend sur le bassin du Thouet découlent du Contrat Territorial eau Thouet signé en 2024, qui comprend 30 actions pour un budget de 4,5 millions d'euros. Une des actions phare du Contrat Territorial Thouet est la restauration morphologique du Thouet sur plusieurs années.

Missions

Au sein de la DEGE (Direction de l'Environnement et des Grands Equipements), placé sous la responsabilité de la cheffe du service environnement, au sein de l'unité milieux aquatiques et biodiversité, vous aurez en charge les missions suivantes :

- Projet de restauration morphologique du Thouet

En binôme avec le technicien de rivière :

- suivi de l'étude de maîtrise d'œuvre (relecture et avis sur les rendus du maître d'œuvre),
 - rencontre des riverains pour les accès aux chantiers,
 - définition et mise en œuvre des suivis (poissons, invertébrés, plantes, topographie, écoulements, suivi photo...),
 - suivi des phases travaux (visites chantiers, suivi administratif),
 - communication sur le projet
- Autres projets de l'unité (mise en œuvre des autres actions du CT Thouet, restauration de mares, actions de sensibilisation)

Compétences et qualités requises

Niveau Bac +3 à Bac+4 (Master 1)

Filière technique

Techniques

- Connaissance des milieux aquatiques, des milieux naturels et des techniques de restauration et leur suivi. Une première expérience réussie dans le domaine des milieux aquatiques serait un plus.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.

Savoir faire

- Rédaction de rapport

- Communiquer des résultats
- Cartographie SIG (QGis), logiciels de bureautique

Savoir être

- Autonomie
- Travail en équipe
- Capacité d'organisation
- Esprit d'initiative
- Aptitude au travail de terrain
- Sens du relationnel

Avantages et conditions du poste

- Lieu du poste: bureau à Saumur (25 Quai Carnot), déplacements à prévoir sur le territoire de la Communauté d'Agglomération et, ponctuellement, en dehors. Permis B indispensable
- Mise à disposition d'un bureau partagé avec ordinateur portable, utilisation des véhicules de service
- Temps hebdomadaire : 35h/semaine.

Durée du contrat ; elle sera équivalente à la durée de la formation. Contrat de 2 ans (M1-M2à à 3 ans (si cursus ingénieur)

Maître d'apprentissage : Technicien rivière et biodiversité

Poste à pourvoir : Rentrée de septembre 2024.

CV et lettre de motivation à envoyer à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire à l'adresse mail suivante : rh.formation@saumurvaldeloire.fr